



ET EN PLUS ...

Le RÉPPOP Aquitaine propose une offre de soins complémentaires :

- Des **ateliers d'activité physique adaptée** (APA)
- Des groupes **d'éducation thérapeutique**

Le RÉPPOP peut également organiser :

- Des **bilans hospitaliers**
- Des séjours en **centre médico-infantile**

REJOINDRE LE RÉPPOP

PARENTS & PATIENTS

Vous êtes parents d'un enfant ou d'un adolescent en surpoids, **contactez le RÉPPOP** qui vous orientera vers un médecin adhérent du RÉPPOP proche de chez vous ou vers votre médecin habituel s'il souhaite adhérer au RÉPPOP.

PROFESSIONNELS

Vous êtes un professionnel de santé : médecin, diététicien, psychologue, kinésithérapeute ... Pour rejoindre le RÉPPOP, il vous suffit de participer à une **journée de formation**.

Pour connaître la date de la prochaine formation, consultez notre site Internet : www.reppop-aquitaine.org ou contactez-nous.

NOUS CONTACTER

■ Pédiatres coordinatrices

Dr H. Thibault, Dr C. Cabaussel et Dr S. Pochelu
helene.thibault@chu-bordeaux.fr
medecin.repop.aquitaine@orange.fr
sandra.pochelu@orange.fr

■ Psychologue coordinatrice

Morgane Pistre
psy.repop.aquitaine@orange.fr

■ Diététicienne coordinatrice

Sophie Hosteins-Nicollon
diet.repop.aquitaine@orange.fr

■ Coordinatrice en Activité Physique Adaptée

Laureline Salaun
sport.repop.aquitaine@orange.fr

■ Puéricultrice

Aurélie Dubuisson
aurelie.chardon@chu-bordeaux.fr

■ Coordinatrice Parcours de soins

Aurélie Monjalon
coord.repop.aquitaine@orange.fr

■ Responsable administrative

Céline Desgouillons
admin.repop.aquitaine@orange.fr

■ Coordinatrice Prévention / ETP

Caroline Carriere
prevention.repop.aquitaine@orange.fr

■ Secrétaire

Selma Belkacem
repop.aquitaine@wanadoo.fr

RÉPPOP Aquitaine

22 rue Sainte Monique
33000 Bordeaux
Tél : 05 56 96 00 82 /Fax : 05 56 96 11 95
www.reppop-aquitaine.org



Réseau pour la Prévention
et la Prise en charge de
l'Obésité Pédiatrique

www.reppop-aquitaine.org



LA PRISE EN CHARGE DANS LE RÉPPOP AQUITAINE

POUR QUI ?

Le RéPPOP s'adresse aux enfants et adolescents âgés de **moins de 17 ans en surpoids** (IMC > 97^{ème} percentile).

PAR QUI ?

La prise en charge proposée par le RéPPOP repose sur **le suivi régulier par le médecin** habituel de la famille (s'il est membre du RéPPOP) ou un autre médecin du RéPPOP.

Le médecin peut être aidé dans son suivi par les autres professionnels paramédicaux adhérant au RéPPOP : **psychologues, diététiciens, kinésithérapeutes, enseignants APA, infirmières.**

L'équipe de coordination du RéPPOP assure le lien entre tous ces intervenants et coordonne le suivi des patients.

D'autres intervenants peuvent également participer à la prise en charge : les centres hospitaliers partenaires, les services de santé communautaires, les professionnels de l'éducation.

COMMENT ÇA SE PASSE ?

Le médecin formé par le RéPPOP inclut le patient après **2 premières consultations** (consultations d'inclusion 1 et 2).

Il met ensuite en place un **suivi médical régulier** avec le patient : il revoit le patient tous les 3-4 mois au cours des 2 ans de prise en charge.

Il peut si nécessaire orienter le patient vers les autres professionnels de santé adhérant au RéPPOP (diététiciens, psychologues, kinésithérapeutes...) pour mettre en place un suivi conjoint avec le médecin.

OÙ ?

Le RéPPOP vise à organiser autour du jeune patient en surpoids une prise en charge de proximité : le suivi est donc assuré par des professionnels **proches du domicile** du patient.

L'équipe de coordination du RéPPOP reçoit également des patients en surpoids au sein de **l'Hôpital des Enfants** (CHU de Bordeaux) lors de consultations individuelles ou d'hospitalisations.

LES OBJECTIFS DE LA PRISE EN CHARGE

- **Rétablir** une alimentation variée et équilibrée (selon les recommandations du PNNS)
- **Favoriser** la pratique d'une activité physique régulière
- **Lutter** contre la sédentarité

Le RéPPOP propose une prise en charge globale, de proximité pour les enfants et les adolescents en surpoids.

UN ACCOMPAGNEMENT PENDANT 2 ANS

Le RéPPOP offre la possibilité d'accompagner votre enfant pour une durée de 2 ans.

Pendant ces 2 ans, lorsque le patient est suivi aussi par un diététicien et/ ou un psychologue, le RéPPOP Aquitaine prend en charge le coût des consultations **diététiques** et des consultations **psychologiques** ; le nombre des consultations prises en charge est limité.

Les **consultations médicales** de suivi avec le médecin sont payées par le patient et sont remboursées comme des **consultations classiques**. Un complément est versé au médecin par le RéPPOP.

En savoir plus
www.reppop-aquitaine.org